



Commune de Mécleuves

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	14
absents	0
exclus	0

Séance du 26 mars 2015

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, GENCO

Mmes THIRIAT, MELIANI, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mmes CABIROL, LEDUC, COLLADO, Mr COLLIGNON

Ayant donné pouvoir respectivement à : Mr TOURNAIRE, Mr CORBIER, Mme WEBER, Mr GENCO

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
30/03/2015

Dépôt en Préfecture
30/03/2015

Affichage du
30/03/2015

Convocation du
19/03/2015

1) Approbation du compte administratif 2014 et du compte de gestion du percepteur

Après présentation des réalisations 2014 par Mme WEBER, adjointe aux finances, le conseil municipal, le Maire ayant quitté la salle des délibérations, déclare à 12 voix pour et 2 abstentions que le compte administratif 2014 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et l'adopte à l'unanimité des voix ainsi que le compte de gestion de Monsieur le Percepteur.

D'autre part, il ressort un excédent de fonctionnement de 540.319,96 euros et un excédent d'investissement de 199.929,88 euros corrigé par les restes à réaliser dégageant ainsi un déficit total de 257.245,22 euros;

Le conseil municipal décide également, à 12 voix pour et 2 abstentions d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- au compte **1068** affectation à l'investissement : **257.245,22 euros**
- au compte **002** report à nouveau en recettes : **283.074,74 euros**
- au compte **001**, report d'investissement en recettes : **199.929,88 euros**

Le Maire,
M. TOURNAIRE



Commune de Mécleuves

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 26 mars 2015

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO , MEYER, GENCO

Mmes THIRIAT, MELIANI, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mmes CABIROL, LEDUC, COLLADO, Mr COLLIGNON

Ayant donné pouvoir respectivement à : Mr TOURNAIRE, Mr CORBIER, Mme WEBER, Mr GENCO

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
30/03/2015

2) Vote du taux des trois taxes

Dépôt en Préfecture
30/03/2015

Affichage du
30/03/2015

Convocation du
19/03/2015

Mme WEBER, adjointe aux finances, informe le conseil municipal de la réduction des dotations de l'Etat qui réduit considérablement les marges de manœuvre de la commune pour sa gestion globale. Elle propose ainsi de procéder à une augmentation de 5% des taux relatifs à la taxe d'habitation et à la taxe sur le foncier bâti.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'accepter la proposition. Ainsi, les nouveaux taux 2015 sont amenés à :

- Taxe d'habitation : 9.45 %
- Taxe foncière sur le bâti : 10.34 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 36,75 %

Le Maire,
M. TOURNAIRE



Commune de Mécleuves

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 26 mars 2015

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, GENCO

Mmes THIRIAT, MELIANI, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mmes CABIROL, LEDUC, COLLADO, Mr COLLIGNON

Ayant donné pouvoir respectivement à : Mr TOURNAIRE, Mr CORBIER, Mme WEBER, Mr GENCO

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
30/03/2015

Dépôt en Préfecture
30/03/2015

Affichage du
30/03/2015

Convocation du
19/03/2015

3) Approbation du budget primitif 2015 : budget principal

Après examen du budget primitif, section principale, et l'avoir étudié chapitre par chapitre en section de fonctionnement puis article par article pour chaque opération en section d'investissement, le conseil municipal approuve celui-ci à l'unanimité des voix.

Il s'articule comme suit :

- Fonctionnement : D / R 825.474,74 €
- Investissement : D / R 1.264.016,10 €

Le Maire,
M. TOURNAIRE



Commune de Mécleuves

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 26 mars 2015

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, GENCO

Mmes THIRIAT, MELIANI, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mmes CABIROL, LEDUC, COLLADO, Mr COLLIGNON

Ayant donné pouvoir respectivement à : Mr TOURNAIRE, Mr CORBIER, Mme WEBER, Mr GENCO

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
30/03/2015

Dépôt en Préfecture
30/03/2015

Affichage du
30/03/2015

Convocation du
19/03/2015

4) Demande de subvention par le conseil de fabrique

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la demande de subvention faite par le conseil de fabrique relative au remplacement d'un moteur pour l'une des cloches de l'église dont le montant s'élève à 1.666,80€.

Il rappelle par ailleurs les dépenses de fonctionnement prises en charge par la commune chaque année et donne lecture du bilan financier et de l'état des comptes du conseil de fabrique.

Le conseil municipal, après délibération et au vu de l'épargne de 21.768,22€ possédée par le conseil de fabrique, décide de ne pas donner suite à la demande à 12 voix contre, 2 pour et 1 abstention.

Il l'informe toutefois qu'il reste à l'écoute des besoins du conseil de fabrique en cas de travaux de grosse importance auxquels il ne pourrait faire face sans l'aide de la commune.

Le Maire,
M.TOURNAIRE



Commune de Mécleuves

Séance du 26 mars 2015

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	15
absents	0
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, GENCO

Mmes THIRIAT, MELIANI, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mmes CABIROL, LEDUC, COLLADO, Mr COLLIGNON

Ayant donné pouvoir respectivement à : Mr TOURNAIRE, Mr CORBIER, Mme WEBER, Mr GENCO

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
30/03/2015

5) Gestion des TAP

Dépôt en Préfecture
30/03/2015

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la réforme des rythmes scolaires mise en place en septembre 2014 et la création des TAP (temps d'accueil périscolaire) chaque soir.

Affichage du
30/03/2015

Il s'agit par cette délibération d'acter la gestion de ces TAP par le syndicat périscolaire de JURY-CHESNY-MECLEUVES qui gère, en continuité, l'accueil des enfants, de la sortie de l'école jusqu'à la fin du périscolaire à 18h30. La subvention communale versée par l'Etat pour la mise en place de cette réforme et pour la gestion de ces TAP sera, bien entendu, reversée au profit du syndicat qui en assure la gestion.

Convocation du
19/03/2015

Le conseil municipal, valide à l'unanimité des voix, le fonctionnement mis en place et le reversement de la dite subvention.

Le Maire,
M.TOURNAIRE



Commune de Mécleuves

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 26 mars 2015

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, GENCO

Mmes THIRIAT, MELIANI, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mmes CABIROL, LEDUC, COLLADO, Mr COLLIGNON

Ayant donné pouvoir respectivement à : Mr TOURNAIRE, Mr CORBIER, Mme WEBER, Mr GENCO

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
30/03/2015

Dépôt en Préfecture
30/03/2015

Affichage du
30/03/2015

Convocation du
19/03/2015

6) Subvention à la bibliothèque

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la bibliothèque municipale de Mécleuves sollicite tous les deux ans une subvention de mise à niveau de son fond documentaire auprès du Conseil Général de la Moselle pour un montant de 1.500€.

Ainsi, il demande l'autorisation de solliciter cette subvention cette année et d'inscrire la dépense et la recette au budget 2015.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour déposer la demande de subvention et signer tous documents s'y rapportant.

Le Maire,
M.TOURNAIRE



Commune de Mécleuves

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 26 mars 2015

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, GENCO

Mmes THIRIAT, MELIANI, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mmes CABIROL, LEDUC, COLLADO, Mr COLLIGNON

Ayant donné pouvoir respectivement à : Mr TOURNAIRE, Mr CORBIER, Mme WEBER, Mr GENCO

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
30/03/2015

Dépôt en Préfecture
30/03/2015

Affichage du
30/03/2015

Convocation du
19/03/2015

7) Reclassement d'une parcelle – échange de terrain

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mr et Mme HENRY ont vendu leur habitation principale sis 14 rue du saulcy à Mécleuves à Mr SYLLA/Mlle DIEUDONNÉ, vente pour laquelle une régularisation d'échange de parcelles avait été faite avec la commune.

Mr et Mme HENRY procède désormais à la vente d'un terrain et de son annexe sis 14bis rue du saulcy à Mr LEBRUN.

Toutefois, la régularisation du précédent échange n'avait pas été faite entièrement et il est nécessaire de procéder à un nouvel échange de la parcelle communale, relevant du domaine privé, cadastrée section 1 parcelle 225 d'une contenance de 9ca contre la parcelle de Mr HENRY cadastrée section 1 parcelle 228 d'une contenance d'1ca, afin que la vente puisse aboutir.

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications de Mr le Maire, accepte à l'unanimité des voix l'échange proposé, sans soulte. Les frais liés à cette opération seront à la charge de l'acquéreur.

Le Maire,
M.TOURNAIRE



Commune de Mécleuves

Nb de conseillers	
<i>En exercice</i>	15
<i>Présents</i>	11
<i>votants</i>	15
<i>absents</i>	0
<i>exclus</i>	0

Séance du 26 mars 2015

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, GENCO

Mmes THIRIAT, MELIANI, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mmes CABIROL, LEDUC, COLLADO, Mr COLLIGNON

Ayant donné pouvoir respectivement à : Mr TOURNAIRE, Mr CORBIER, Mme WEBER, Mr GENCO

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
30/03/2015

Dépôt en Préfecture
30/03/2015

Affichage du
30/03/2015

Convocation du
19/03/2015

8) Actes de sous-traitance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la société EIFFAGE a mis en sous-traitance une partie de son marché de travaux à Frontigny à :

- la société LORBOTEL pour la réalisation du câblage France Télécom pour la somme maximale de 3.806€HT
- La société EBA PROJET pour la réalisation des plans de récolement et la préparation réception pour la somme maximale de 1.480€ HT

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des voix ces sous-traitances qui seront mandatées directement au sous-traitant et autorise Mr le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Le Maire,
M.TOURNAIRE



Commune de Mécleuves

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 26 mars 2015

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO , MEYER, GENCO

Mmes THIRIAT, MELIANI, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mmes CABIROL, LEDUC, COLLADO, Mr COLLIGNON

Ayant donné pouvoir respectivement à : Mr TOURNAIRE, Mr CORBIER, Mme WEBER, Mr GENCO

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
30/03/2015

Dépôt en Préfecture
30/03/2015

Affichage du
30/03/2015

Convocation du
19/03/2015

9) Projet de mise à jour des SDAGE et PGRI

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le courrier de Mr le Préfet sollicitant l'avis des communes concernant les projets de mise à jour des SDAGE et PGRI Rhin Meuse pour la période 2016-2021.

Après consultation sur le site internet s'y rapportant, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, déclare n'avoir aucune observation à formuler.

Le Maire,
M.TOURNAIRE



Commune de Mécleuves

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 26 mars 2015

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, GENCO

Mmes THIRIAT, MELIANI, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mmes CABIROL, LEDUC, COLLADO, Mr COLLIGNON

Ayant donné pouvoir respectivement à : Mr TOURNAIRE, Mr CORBIER, Mme WEBER, Mr GENCO

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
30/03/2015

Dépôt en Préfecture
30/03/2015

Affichage du
30/03/2015

Convocation du
19/03/2015

10) Détermination du loyer de l'appartement sis 12 impasse des prés au Lanceumont

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la locataire de l'appartement situé au 1^{er} étage de l'immeuble sis 12 impasse des prés a dénoncé le bail de location pour le 1^{er} mars 2015. Il rappelle que les travaux de rénovation et mise en conformité sont enclenchés et en phase de se terminer. Afin de procéder à la confection du nouveau bail, il sollicite l'avis du conseil municipal sur le montant du loyer qui sera à appliquer.

Après délibération et à l'unanimité des voix, le conseil décide de fixer le nouveau loyer à 560€/mois (hors charges) et autorise le Maire à signer le bail et tous documents se rapportant à cette nouvelle location au 1^{er} mai 2015.

Le Maire,
M.TOURNAIRE